

VIEUX-CAP-ROUGE

TROUSSE D'ACCUEIL
POUR LES PROPRIÉTAIRES
DE BÂTIMENTS DU SECTEUR
PATRIMONIAL DU VIEUX-CAP-ROUGE



«Habiter le
Vieux-Cap-Rouge,
c'est comme vivre
à la campagne
au cœur de la ville.
Tout ça à l'ombre
de notre fameux
tracel! Oui, nous
les villageois,
on l'aime! »

– Linda, résidente du Vieux-Cap-Rouge depuis 1984

À propos de la trousse



Conçue spécialement pour vous, cette trousse d'accueil se veut à la fois un guide pratique et un outil de fierté. Son but avoué : vous donner l'envie – et les moyens – de prendre soin de votre maison ou de votre immeuble commercial, qui nécessite une attention toute particulière.

Bienvenue chez vous !

À QUOI SERT-ELLE ?

- À vous faire découvrir les trésors cachés de votre secteur ;
- À démystifier la réglementation municipale associée à la compétence de la Commission d'urbanisme et de conservation de Québec ;
- À vous présenter les étapes clés pour vos travaux d'entretien ou de rénovation ;
- À vous donner l'heure juste sur les subventions auxquelles vous pourriez avoir droit.

À QUI S'ADRESSE-T-ELLE ?

À tous les propriétaires d'une maison ou d'un immeuble commercial faisant partie du Vieux-Cap-Rouge. Que votre propriété soit d'intérêt patrimonial ou qu'il s'agisse d'une construction plus récente ; que vous y habitez ou y travailliez depuis 30 ans ; que vous soyez d'heureux nouveaux acheteurs ou que vous veniez de signer un bail commercial ; que vous planifiiez entreprendre des travaux cette année ou non, c'est à vous que cette trousse est destinée.

Elle a été élaborée en collaboration avec des gens qui ont à cœur le Vieux-Cap-Rouge, bien au fait des singularités et des atouts de leur milieu de vie. Leur message pour quiconque souhaite restaurer ou entretenir sa maison ou son immeuble commercial ? **Ça vaut la peine de prendre son temps, de s'informer et de bien faire les choses.** Et cette trousse est un excellent premier pas.

C'est quoi, un secteur assujetti à la Commission d'urbanisme et de conservation de Québec ?

Un **secteur assujetti à la Commission d'urbanisme et de conservation de Québec (CUCQ)** est un morceau d'histoire sur lequel on peut encore poser les yeux. La Commission est créée conjointement en 1928 par le gouvernement provincial et la Ville de Québec pour encadrer la croissance de Québec, tout en sauvegardant l'âme de la ville. Les territoires assujettis à la Commission se démarquent par le passé qu'ils racontent, la beauté de leurs paysages et le caractère distinctif de leur architecture. Chose certaine, ils comportent des éléments que l'on souhaite préserver afin de les transmettre aux générations futures.

Moins de 15 % des propriétés sur l'ensemble du territoire sont assujetties à la Commission, certaines l'étant individuellement, d'autres ayant plutôt été regroupées par secteurs patrimoniaux.

Parmi ceux-ci, notons d'abord les quartiers centraux, soit les quartiers de Saint-Jean-Baptiste, de Saint-Roch, de Saint-Sauveur, de Montcalm et de Saint-Sacrement (secteur de La Cité et du Vieux-Limoilou). En périphérie, pensons aussi :

- à celui du Vieux-Cap-Rouge, à ceux de Bergerville et Nolansville dans l'arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge ;
- au secteur du Vieux-Loretteville dans l'arrondissement de La Haute-Saint-Charles ;

- aux secteurs du Vieux-Giffard, d'Everell et du rang Saint-Joseph dans l'arrondissement de Beauport ;
- au secteur périphérique du Trait-Carré dans Charlesbourg.

La Commission d'urbanisme a aussi une délégation de pouvoir relativement à certains travaux sur les bâtiments situés dans les quatre sites patrimoniaux de la ville de Québec, soit les sites patrimoniaux déclarés de Sillery, du Vieux-Québec, de Charlesbourg et de Beauport.

ET LE VIEUX-CAP-ROUGE ?

Dès 1541, intéressés par la proximité de la rivière, les explorateurs français Jacques Cartier et Jean-François Roberval choisissent le promontoire du cap Rouge pour tenter d'établir les assises de la colonie française. Toutefois, le peuplement de la vallée s'enclenche seulement dans la seconde moitié du 17^e siècle. Le tracé de l'actuelle rue Provancher date de 1780 et les premières maisons remontent au début du 19^e siècle. À cette même époque, l'activité économique autour du commerce du bois attire les travailleurs. Navigateurs, artisans du bois et du fer, agriculteurs ou hommes de chantier perçoivent de modestes revenus et bâtissent des maisons en bois de rebut. Quelques-uns utilisent toutefois la brique d'Écosse ; la maison Joseph-Jobin (1884) en constitue un exemple.

Le peuplement de la municipalité s'accroît dès 1860 avec l'implantation de la manufacture de poteries de Cap-Rouge, installée sur la rive droite de la rivière. Le noyau villageois se développe autour de la rue Provancher : église, couvent et commerces. L'urbanisation qui gagne Cap-Rouge au tournant des années 1960 entraîne le délaissement du noyau villageois. Le Vieux-Cap-Rouge fait peau neuve dès la fin des années 1970. Nouveaux résidants, artistes et touristes investissent les lieux. Les maisons anciennes ont désormais trouvé de nouveaux propriétaires, séduits par le fleuve et l'âme du village.



PROTÉGÉ PAR LA CUCQ, LE VIEUX-CAP-ROUGE POSSÈDE PLUSIEURS PARTICULARITÉS :

- 1 Les différentes interventions archéologiques ont mis au jour des traces de l'occupation du secteur par des peuples autochtones, depuis la paléohistoire, et celles de peuples européens, dès le 16^e siècle.
- 2 La présence du site du premier fort français en Amérique (1541-1542) apporte un prestige au village.
- 3 Le Vieux-Cap-Rouge est le seul noyau villageois québécois qui compte un viaduc ferroviaire au cœur de son paysage. Le tracel en constitue une singularité.
- 4 En 1978, sous l'impulsion de la Société historique, Cap-Rouge est la première municipalité à se prévaloir de la nouvelle *Loi sur les biens culturels du Québec* afin de préserver et de mettre en valeur le caractère patrimonial du milieu.

Ce que ça veut dire pour vous

Vous pensez changer vos fenêtres, réparer votre galerie ou refaire votre toiture ? Attention : le fait d'habiter dans un secteur assujéti à la Commission implique certaines responsabilités, dont celle de procéder aux démarches appropriées avant de signer un contrat avec un entrepreneur ou de vous atteler à la tâche vous-même.

- Demande de permis ?
- Vérification du potentiel archéologique de votre terrain ?
- Modifications aux travaux prévus ?

Tous les détails se trouvent à la **page 5**.

Ces exigences existent avant tout pour protéger l'endroit exceptionnel où vous vivez. Que ce soit en redonnant leur charme d'antan aux lucarnes qui ornent la toiture de votre maison ou de votre immeuble commercial, en optant pour une fenestration qui rappelle l'originale ou en préservant les caractéristiques de votre propriété, vous devenez un bâtisseur de votre secteur. Et, au même titre que celles et ceux qui ont façonné le Vieux-Cap-Rouge, vous contribuez à tisser une communauté.

Vous êtes, tous et toutes, des acteurs de première ligne pour la sauvegarde des lieux historiques essentiels.



UN GESTE VERT

Saviez-vous qu'en donnant de l'amour à votre maison plutôt qu'en privilégiant une construction neuve, vous contribuez aussi au bien-être de la planète ? En effet, il faut attendre près de 65 ans pour que cessent les répercussions sur l'environnement inhérentes à la construction de tout bâtiment, même le plus écologique. La fabrication des matériaux et leur transport, par exemple, génèrent des gaz à effet de serre. Et c'est sans compter les déchets qu'engendre la démolition d'une maison. Un bâtiment bien restauré a aussi le potentiel de devenir plus rentable sur le plan de l'efficacité énergétique. À terme, vous pourriez même économiser sur votre facture d'électricité !

Une année pour chouchouter votre maison

LA CUCQ-QUOI?

Besoin d'un permis pour exécuter des travaux d'entretien ou de rénovation sur votre bâtiment? Votre demande devra être approuvée par la Commission d'urbanisme et de conservation de Québec – la CUCQ. En effet, cette instance municipale veille à la préservation du cadre bâti distinctif sur le territoire de la capitale nationale. Et surtout : elle rassemble des spécialistes et des passionnés de l'architecture et du patrimoine. Pour toute question technique, n'hésitez pas à les contacter au 311 ou au cucq@ville.quebec.qc.ca.

→ À noter que les saisons sont présentées à titre indicatif. Vous n'êtes pas tenus de vous y référer.

VOS TRAVAUX EN 10 ÉTAPES CLÉS



AUTOMNE

1. Cibler les travaux à prioriser
2. Vous informer :
 - sur votre propriété et son histoire, en visitant le Répertoire du patrimoine bâti (voir la p. 16) – cela vous donnera une idée des matériaux à privilégier pour conserver l'authenticité de votre propriété!
 - sur l'aide financière offerte (voir la p. 15).
 - sur les travaux et la réglementation en vigueur, en contactant la Commission d'urbanisme et de conservation de Québec (voir l'encadré).



HIVER

3. Adresser vos demandes de soumission à des entrepreneurs
 - Idéalement, faites-en trois.
 - Si vous souhaitez profiter d'une aide financière, assurez-vous que les entrepreneurs détiennent une licence de la Régie du bâtiment du Québec.
4. Préparer votre demande de permis
 - Pour savoir quels documents sont nécessaires, consultez l'Assistant-permis (ville.quebec.qc.ca/services/assistant-permis) ou contactez le 311.



PRINTEMPS

5. Déposer votre demande de permis
 - Où : dans l'un des 6 bureaux d'arrondissement, qui la transférera ensuite à la Commission.
 - En ligne : ville.quebec.qc.ca/demandepermis.
 - 60 jours : c'est le délai d'attente maximum pour avoir des nouvelles.



ÉTÉ

6. Recevoir l'avis de la Commission
 - La Commission peut exiger des modifications aux travaux que vous projetez, pour conserver l'unicité du secteur ou encore s'assurer que vous respecterez l'histoire de votre propriété.
 - Vous obtenez votre permis? C'est maintenant que le processus de demande de subvention peut être entamé, si vos travaux sont admissibles.
7. Remplir votre demande de subvention
8. Une fois la subvention confirmée par écrit, signer le contrat avec les entrepreneurs choisis.



AUTOMNE

9. Réaliser les travaux
10. Finaliser le dossier, par :
 - la visite du technicien du bâtiment responsable des subventions. Ce dernier viendra s'assurer que les travaux ont été réalisés de manière conforme avant que les fonds vous soient versés.

RIVIÈRE DU CAP ROUGE

Rue Provancher

7. Maison Ildephonse-Delisle

6. Maison Léon-Provancher

5. Maison Joseph-Bertrand

8. Église de

Saint-Félix-de-Cap-Rouge

11. Le tracel

1. Maison Daniel-Feeney

Explorer le Vieux-Cap-Rouge

Côte de Cap-Rouge

2. Maison Joseph-Lainé

9. École primaire Marguerite-D'Youville

4. Maison Marie-Diane-Moisan

3. Maison Norbert-Everell

10. Parc Cartier-Roberval

Rue Saint-Félix

FLEUVE
SAINT-LAURENT

PLAGE JACQUES-CARTIER

Explorer le Vieux-Cap-Rouge

Référez-vous à la carte située aux pages 6 et 7

1. Maison Daniel-Feeney,

4252, rue Saint-Félix

Cette maison de transition franco-qubécoise est l'une des plus anciennes du Vieux-Cap-Rouge. Bâtie en 1756, elle est occupée par la famille Feeney depuis sa construction jusqu'en 1932. On remarque la présence de composantes anciennes, comme le déclin de bois, les fenêtres à battants à grands carreaux dotées de chambranles, les planches cornières et les deux lucarnes à pignon.



2. Maison Joseph-Lainé,

4140, rue du Faubourg

Cette maison de transition franco-qubécoise, probablement construite entre 1866 et 1870, se fond dans la nature environnante. Le charme de cette demeure, dotée de trois lucarnes à croupe, d'une couverture en tôle à baguettes, d'un revêtement extérieur en planche de bois à feuilure, de portes et de fenêtres traditionnelles en bois et d'une galerie dotée de poteaux tournés et d'aiseliers a toujours fasciné les peintres et les photographes, qui l'ont croquée sous tous les angles.

3. Maison Norbert-Everell,

4182-4188, côte de Cap-Rouge

Construite en bordure de la rivière du Cap Rouge entre 1834 et 1858, la maison est

l'une des plus anciennes du Vieux-Cap-Rouge. Sa construction est attribuée à Norbert Everell, navigateur, marguillier et conseiller municipal. Avec son parement en pierre de taille, son vaste toit à croupes à quatre versants qui se prolonge au-dessus de la galerie et ses larmiers incurvés, elle est représentative du style Regency et s'apparente aux riches villas de Québec construites en banlieue à la même époque.

4. Maison Marie-Diane-Moisan,

1465, rue Provancher

Probablement construite vers 1880, la maison Marie-Diane-Moisan est l'unique représentation architecturale de ce type de maison mansardée au cœur du noyau villageois. Elle conserve une excellente authenticité formelle et matérielle. Revêtue de bardeau de bois, elle possède deux lucarnes à pignon.

La maison est déplacée de son site original dans le cadre des travaux de réaménagement de la rue Provancher en 1977.



5. Maison Joseph-Bertrand,

1440, rue Provancher

La maison Joseph-Bertrand appartient à la famille depuis sa construction. Construite entre 1910 et 1912, elle reprend le modèle de la maison Boomtown

avec un revêtement de planches à clin, une toiture à un seul versant s'égouttant vers l'arrière et camouflée par un parapet orné d'une corniche à consoles. La maison comporte également une galerie couverte en façade et des ouvertures encadrées de chambranles. On trouve à l'arrière un intéressant bâtiment secondaire, dont l'une des fenêtres a été récupérée dans une ancienne chapelle.



6. Maison Léon-Provancher,

1435, rue Provancher

Cette maison est remarquable par la renommée de son ancien propriétaire, le prêtre naturaliste Léon Provancher (1820-1892), qui acquiert en 1872 la bâtisse originale datant de 1845. La Ville de Cap-Rouge l'acquiert à son tour en 1983 pour la rénover. Trop endommagée, elle est démolie, puis reconstruite en 1989 selon le modèle original d'inspiration québécoise : fondations surélevées, galerie en façade, porte d'entrée centrée et avant-toit, distribution symétrique des ouvertures, toiture à faible pente avec larmiers et lucarnes.

Depuis, la Maison Léon-Provancher est un lieu de découverte et de mise en valeur des sciences naturelles et de l'histoire.

7. Maison Ildephonse-Delisle,

1415, rue Provancher

Ce petit cottage vernaculaire américain, à toit à demi-croupes, est construit vers 1947. Présentant son pignon en façade, la maison est entièrement revêtue de bardeau de bois et possède une galerie couverte. Ses fenêtres à battants à grands carreaux et sa porte à panneaux en bois sont entourées de chambranles. La maison possède un excellent état d'authenticité.



8. Église de Saint-Félix-de-

Cap-Rouge, 1462, rue Provancher

L'église de Saint-Félix-de-Cap-Rouge est construite en 1859 selon les plans de l'architecte Joseph-Ferdinand Peachy. Le lieu de culte traditionnel est typique des églises de campagne. Elle est bâtie avec des pierres provenant de la région. Le clocher est installé en 1864.

Situé au cœur du village et en bordure de la rivière du Cap Rouge, l'endroit est remarquable par son caractère naturel et bucolique. Il comprend le presbytère, le cimetière et des arbres matures.



9. École primaire Marguerite-

D'Youville, 1473, rue Provancher

Érigée en 1952 et agrandie en 1974, l'école est issue des modèles types fournis par le Département de l'Instruction publique. Appelés «écoles de Duplessis», ces bâtiments rectangulaires, en brique rouge et à toit en pente, sont construits par centaines au Québec durant les années 1950.

10. Parc Cartier-Roberval,

4075, chemin Saint-Louis

Le site archéologique Cartier-Roberval résulte d'un établissement colonial français aménagé de 1541 à 1543, sur le promontoire situé au confluent du fleuve Saint-Laurent et de la rivière du Cap Rouge. Le sous-sol du site renferme notamment des vestiges et des traces d'au moins

trois bâtiments construits essentiellement en bois et en argile ainsi que des ouvrages défensifs.



11. Le tracy

Le tracy de Cap-Rouge est un viaduc ferroviaire à tréteaux. Long de plus de 1 km et haut de 52 mètres à marée basse, il compte 30 piliers et pèse 4288 tonnes. Propriété du Canadien National, il fait partie du paysage carougeois depuis 1913.

Cette œuvre de génie est maintenant reconnue site historique national de génie civil par la Société canadienne de génie civil.

LE VIEUX-CAP-ROUGE EN BREF

- Le territoire couvre 47 hectares. Il s'étend sur la rue Provancher, au nord; la côte de Cap-Rouge, à l'est; et la rue Saint-Félix, au sud-ouest.
- Le secteur du Vieux-Cap-Rouge témoigne de deux siècles d'occupation. Certains bâtiments présentent un intérêt patrimonial.
- Début 2000, le Vieux-Cap-Rouge fait peau neuve grâce à un programme de revitalisation urbaine comprenant l'enfouissement des fils électriques, l'installation de lampadaires et l'aménagement de parcs.
- Plus de 30 % des bâtiments actuels sont des maisons du style néoclassique québécois. Ce type de maison évolue sous le Régime anglais au contact du style néoclassique et répond à des contraintes fonctionnelles, économiques et climatiques. Tout au long du 19^e siècle, on la trouve en milieu rural et semi-urbain, ou encore dans les faubourgs.

Vos maisons, vos histoires

MAISON ILDEPHONSE-DELISLE (1415, RUE PROVANCHER)

Année de construction : entre 1946 et 1948

Maison vernaculaire industrielle

Fervent ambassadeur du secteur, Gérard Boulanger fait voyager Cap-Rouge à travers le monde, grâce à ses œuvres. En 1988, il a acheté la maison Ildephonse-Delisle pour en faire son atelier d'artiste.

À l'époque, c'était une «vieille maison dans un état piteux». Malgré la suggestion de l'entrepreneur de «la mettre à terre», cet architecte de formation décèle immédiatement le potentiel de restauration de la demeure et décide de la sauver.

Pour Gérard, «restaurer une maison patrimoniale, c'est faire des découvertes à chaque étape. Dans les murs, il y avait du papier journal, du bran de scie. L'isolation a été refaite par l'intérieur pour conserver le revêtement extérieur en bardeau de bois et la toiture est en bardeau à frange double tons. Le pignon rabattu, c'est sa signature.»

Pour qu'elle soit bien conservée, l'entretien d'une maison patrimoniale demande de la rigueur. «Pendant la pandémie, j'ai gratté les bardeaux un à un, j'ai sablé, nettoyé et j'ai tout peinturé un à un. J'étais fier de moi, on dirait une maison de poupée.»

Chaque année, le secteur du Vieux-Cap-Rouge attire de nombreux artistes, qui estiment que Gérard Boulanger est bien chanceux d'avoir un si bel environnement de travail!



MAISON JOSEPH-BERTRAND (1440, RUE PROVANCHER)

Année de construction : 1911

Maison Boomtown

Après avoir vécu en condominium à Beauport et Charlesbourg pendant leur vie professionnelle, Lyne et son conjoint ont décidé d'effectuer un retour aux sources lors de leur retraite.

«La maison a été bâtie par mon grand-père en 1911. Mon père en a hérité. Quand j'ai pris ma retraite, je suis revenue vivre à Cap-Rouge, dans la maison familiale. C'est ici que j'ai grandi.»

Le couple a entrepris une série de travaux nécessaires à la préservation de la bâtisse, notamment la consolidation du solage et des fondations. «Dans le hangar, on a trouvé les anciennes équerres décoratives, on les a décapées et remplacées. Le revêtement extérieur est en bois. J'ai remis la même couleur que dans le temps à partir des vieilles planches. On a aussi refait les persiennes vert forêt. Dans la maison,

c'est encore en planche, comme dans l'ancien temps. C'est encore l'escalier d'origine. Je l'ai décapé et reverné.»

De style architectural Boomtown, la maison conserve son cachet d'origine. En 2015, la propriétaire a d'ailleurs reçu le prix Joseph-Bell-Forsyth décerné par la Société historique de Cap-Rouge.

Cap-Rouge, c'est un village! Lyne apprécie la tranquillité tout autant que la proximité de services, la présence du fleuve et de la rivière. Il y a aussi les pistes cyclables, l'école, les événements artistiques.



MAGASIN GÉNÉRAL PETITCLERC (1471, RUE PROVANCHER)

Année de construction : entre 1866 et 1877

Maison néoclassique québécoise

Volonté, motivation, passion et patience sont les mots-clés pour Sébastien et Catherine. En juillet 2016, quand ils achètent la maison, celle-ci a besoin d'amour et d'efforts pour retrouver son cachet d'antan. Avant même de choisir le lieu, le couple a choisi la maison, tout en ayant à l'esprit que l'entretien d'une demeure patrimoniale est complexe!

Les nouveaux propriétaires ont travaillé fort pour rendre la maison confortable, la mettre au goût du jour et lui garder son cachet patrimonial. Pour mener à bien les travaux, Sébastien s'est perfectionné et a été soutenu par un professionnel de la Ville de Québec. Depuis 2016, ces apprentis rénovateurs ont changé les fenêtres et les murs, puis revu l'agencement intérieur pour favoriser un meilleur accès à l'étage, tout en conservant une charpente d'exception. Ils ont également bénéficié du programme de soutien financier offert par la Ville de Québec pour refaire la toiture.

Au-delà du gros œuvre, Sébastien témoigne du fait que posséder une maison patrimoniale, «c'est un travail permanent. Une maison avec des matériaux nobles, c'est vivant. Il y a toujours quelque chose à faire pour l'entretenir. La maison a ses cicatrices du passé et ses défauts. Mais c'est tellement gratifiant!»

Sébastien et Catherine aiment les belles choses et souhaitent transmettre à leur fille leur goût pour le patrimoine. «Ce qu'on a aimé, c'est le détail : les trottoirs de petites briques, les luminaires, l'électricité, qui est souterraine. Il y a une beauté qui se dégage de ça. On a eu un coup de cœur pour le Vieux-Cap-Rouge.»



«La maison a été bâtie
par mon grand-père en 1911.
Mon père en a hérité.
Quand j'ai pris ma retraite,
je suis revenue vivre à
Cap-Rouge, dans la maison
familiale. C'est ici que
j'ai grandi.»

→ Vous aimeriez connaître l'histoire et les spécificités de votre propriété?

Consultez le Répertoire du patrimoine bâti :

ville.quebec.qc.ca/citoyens/patrimoine/bati

Tout est dans le style!

Voici quelques-uns des principaux styles architecturaux que l'on trouve dans le Vieux-Cap-Rouge. Ces différents styles témoignent de son évolution et des méthodes de construction, principalement aux 19^e et 20^e siècles.

LE MILIEU QUÉBÉCOIS (1770-1900)

Les maisons néoclassiques québécoises

TOIT À
DEUX VERSANTS
AVEC LARMIER
DÉBORDANTS



LES INFLUENCES DES STYLES HISTORIQUES (1830-1930)

Les maisons mansardées de style Second Empire

TOIT
MANSARDÉ



LES INFLUENCES AMÉRICAINES (1875-1950)

Les maisons vernaculaires industrielles

PLAN RECTANGULAIRE
DE DEUX À TROIS NIVEAUX
D'OCCUPATION



Les maisons cubiques

PLAN CARRÉ
DE DEUX
À TROIS NIVEAUX
D'OCCUPATION



Tout est dans la couleur !

Bien que les couleurs soient affaire de goût, on peut se laisser guider par les choix d'origine en la matière en grattant plusieurs couches de peinture ou en s'inspirant des tendances de l'époque de construction de la maison.

LES FAÇADES AUX COULEURS CONTRASTANTES

Pour une maison de style néoclassique, on utilise au plus trois couleurs sur l'ensemble du bâtiment, à l'exclusion du toit. Par exemple, la couleur principale, sur les murs extérieurs, devrait représenter environ 60 % de la surface,

tandis qu'une couleur secondaire contrastante couvrirait pignons et volets dans une proportion de 30 %. Les détails architecturaux seraient recouverts par une couleur tertiaire dans une proportion de 10 %.

La couleur souligne les détails architecturaux remarquables. Ainsi, une teinte contrastante sur les corniches, les planches cornières ou les chambranles mettra davantage ceux-ci en valeur et rehaussera l'esthétique générale de la propriété. Quant aux éléments en saillie, tels que les galeries, ils sont habituellement peints en blanc.



Votre soutien financier

Pour vous accompagner dans les travaux de restauration – et non d'entretien – de votre propriété, la Ville de Québec, en collaboration avec le ministère de la Culture et des Communications, offre un programme d'aide financière. L'objectif : vous encourager, de façon concrète, à prendre soin de votre propriété et, plus largement, de votre milieu de vie.

Le programme Restauration de bâtiments à valeur patrimoniale ou situés dans des secteurs patrimoniaux comprend entre autres ces critères :

- Seuls les bâtiments construits **avant 1955** sont admissibles.
- Seuls les travaux sur l'enveloppe du bâtiment, c'est-à-dire sur **l'extérieur**, sont concernés. Parmi les éléments admissibles :
 - les toitures traditionnelles;
 - les fenêtres;
 - les portes;
 - les revêtements extérieurs;
 - les murs de maçonnerie structurale;
 - les galeries;
 - les interventions archéologiques.

N'hésitez pas à vous prévaloir du programme : vous pourriez obtenir une subvention allant jusqu'à 70 % du coût des travaux pour une toiture, et jusqu'à 50 % du coût des autres travaux admissibles. Le montant total des travaux doit toutefois être supérieur à 2 000 \$, et inférieur ou égal à 25 000 \$ (possibilité d'augmenter à 50 000 \$ pour certains types de toiture).

Pour connaître les autres conditions d'admissibilité ainsi que le processus de dépôt d'une demande :

Composer le 311

ville.quebec.qc.ca/subvention-habitation

DEUX CONSEILS, DE NOUS À VOUS :

1 Il est recommandé de demander trois soumissions d'entrepreneurs pour faire un choix éclairé. **Assurez-vous d'obtenir leur numéro de licence de la Régie du bâtiment du Québec, sans quoi vous ne pourrez avoir accès aux subventions.**

2 Il y a un changement aux travaux prévus? Avertissez rapidement le technicien du bâtiment responsable des subventions qui chapeaute votre dossier, et enregistrez une demande de modification au permis (si requis). Le montant de la subvention pourrait être revu s'il y a des dépassements de coûts.

RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES

POUR S'INFORMER SUR L'HISTOIRE DE SA PROPRIÉTÉ : - Le Répertoire du patrimoine bâti : ville.quebec.qc.ca/citoyens/patrimoine/bati - Le Service des archives de la Ville : ville.quebec.qc.ca/archives POUR S'INFORMER EN VUE DES TRAVAUX : - Les guides techniques <i>Maître d'œuvre</i>, réalisés par la Ville de Québec : ville.quebec.qc.ca/citoyens/propriete/maison_patrimoniale.aspx - Les trucs et les conseils en restauration des Amis et propriétaires des maisons anciennes du Québec : maisons-anciennes.qc.ca/info-patrimoine/bibliotheque?id=23 - Les fiches techniques d'Action patrimoine : actionpatrimoine.ca/outils/fiches-techniques/ <i>Restaurer une maison traditionnelle au Québec</i>, Yves Laframboise (Éditions de l'Homme, 2008) <i>Comprendre et rénover sa maison</i>, Jules Auger (Les Éditions logiques, 2007) POUR DÉNICHER DE BONNES RÉFÉRENCES : - L'Ordre des architectes du Québec : oaa.com/services-de-larchitecte/trouver-un-architecte	- Le Conseil des métiers d'art du Québec : metiersdart.ca/repertoire_artisan.php - Vos voisins peuvent aussi être de très bonnes sources de recommandations ! POUR S'INFORMER SUR L'HISTOIRE DU SECTEUR DU VIEUX-CAP-ROUGE : - Consultez la publication papier <i>Découvrir Québec</i> ayant pour sujet l'arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge : ville.quebec.qc.ca/publications/patrimoine/docs/D%C3%A9couvrir%20Qu%C3%A9bec%20-%20Arrondissement%20de%20Sainte-Foy%20-%20Sillery%20-%20Cap-Rouge.pdf - La section <i>L'archéologie à Québec</i> sur le site de la Ville de Québec : archeologie.ville.quebec.qc.ca/ - La Société historique de Cap-Rouge : shcr.qc.ca <i>Histoire de raconter Cap-Rouge</i>, Société historique du Cap-Rouge, 2017 : shcr.qc.ca/publications <i>Cap-Rouge, le train-train quotidien</i>, Les Éditions GID, Denyse Légaré et Paul Labrecque, 2024 <i>Cap-Rouge 1541-1991 : 450 ans d'histoire</i>, Alain Gelly, Société historique du Cap-Rouge, 1991
--	---



ENTENTE

DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL

